

L'ASVEL a fauté en alignant un joueur positif à la Covid-19



Une erreur de l'ASVEL, en forme de manque de communication, a créé la polémique Noris Cole. PAGESPORT

Le Courrier de l'Ouest – Mardi 13 octobre 2020

Le maire dénonce « un scandale sanitaire »

« Un scandale sanitaire »

Bien sûr, le maire Gilles Bourdouleix est revenu sur l'incident ayant émaillé le match de basket CB-ASVEL en raison d'un cas Covid dans les rangs villeurbannais. « C'est un scandale sanitaire, a dit l'élu. Le protocole sanitaire de la Ligue est complètement irresponsable. » Pour tout connaître sur les suites de l'affaire, lire l'article en page sports.

15 000 € pour Araya

Le Liban est secoué par une grave crise économique et sociale, creusée

par l'épidémie de Covid-19 et l'explosion du 4 août dernier sur le port de Beyrouth. Ville jumelée avec Cholet depuis 1999, Araya n'échappe pas au marasme. Le conseil municipal, par solidarité, a donc voté une aide de 15 000 €, une somme qui sera remise au maire Pierre Bejjani. L'opposition a demandé quelles étaient les « garanties » sur la réelle utilisation de l'argent. Florent Barré, adjoint aux relations internationales, a répondu ceci : « Les élus d'Araya nous envoient régulièrement des preuves de l'utilisation des fonds. »

Le comité « Se déplacer ensemble » est désormais sur les rails

C'était l'un des sujets de campagne. Aujourd'hui, c'est chose faite. Lundi soir, le conseil municipal a voté la composition du comité baptisé « Se déplacer ensemble ». Le groupe sera chargé d'étudier la faisabilité des liaisons douces en ville. Notamment en matière de pistes cyclables et de chemins piétonniers. On y trouve huit membres : des élus, des administratifs mais aussi des représentants d'associations (Tous à vélo, Citoyen pour le climat, AFPA) et un

représentant de Transports publics du Choletais (TPC). L'opposition a regretté le caractère « restreint » du comité, pointant du doigt l'absence de représentants des « personnes âgées » ou « des femmes ». « On ne veut pas de grand-messe, a répondu Jean-Paul Brégeon, le premier adjoint. Nous voulons être efficace et opérationnel. Les associations ciblées sont celles qui agissent en premier lieu. Après, tout le monde pourra être invité... On en tirera les enseignements. »

F. R.

Le Courrier de l'Ouest – Mardi 13 octobre 2020

Pourquoi Villeurbanne a fauté

Un gros manque de communication de la part du staff technique d'ASVEL a provoqué dimanche la polémique Norris Cole, meneur US qui a pu débiter le match en étant positif à la Covid-19.

LES FAITS

Dimanche, Norris Cole, le meneur US de l'ASVEL a commencé le match face à Cholet. Il a touché la balle pendant neuf secondes, été en contact rapproché avec Karlton Dimanche, son vis-à-vis choletais. Avant cela, il avait « checké » les poings des cinq Choletais titulaires (Stockton, Davenport, Dimanche, Kromah et Parks) ainsi que des trois arbitres (MM. Bissang, Canet et Pierre).

Au bout de 41 secondes de jeu, Freddy Fauthoux, l'entraîneur par interim de l'ASVEL (TJ Parker étant positif à la Covid-19), fait sortir Cole, lequel est placé au bout du banc de touche avant de quitter rapidement l'aire de jeu en passant derrière la tribune latérale de La Meilleraie. La raison ? « Pendant l'échauffement, le staff du club nous a téléphoné pour nous dire qu'il était positif à la Covid et qu'il ne pouvait pas jouer. On a prévenu la Ligue », a répondu Fauthoux avant d'expliquer qu'il avait appliqué le règlement sportif. Celui-ci stipule qu'un joueur préalablement inscrit par son coach dans le 5 majeur d'un match doit débiter la rencontre.

CE QUE DISENT LES ARBITRES

Sous couvert d'anonymat, un arbitre actuel confirme que deux cas de figure permettent de procéder malgré tout à un changement : « Si un joueur du 5 majeur se blesse durant l'échauffement, alors le coach peut le retirer. À cet instant, le coach adverse peut également procéder à un changement de joueur. Le second point stipule qu'en cas de vide réglementaire (Ndlr : ce qui est le cas avec la Covid), le premier arbitre a tout pouvoir pour prendre une décision. » En clair, si Joseph Bissang avait été prévenu, il aurait pu décider de l'écarter immédiatement. Or dimanche, « les



Si l'ASVEL assure avoir prévenu la Ligue avant le début de la rencontre, Freddy Fauthoux n'aurait, lui, pas averti les arbitres.

PHOTO : CO. ETIENNE LIZAMBARO

arbitres et le commissaire (Jacques Boué), notamment le commissaire, n'ont été informés que pendant la conférence de presse que ce joueur était positif », assure Chantal Julien, la Directrice de l'arbitrage de haut niveau à la Fédération. « L'ASVEL dit avoir averti la Ligue, mais qui ont-ils eu ? », interroge-t-elle encore avant de défendre Jacques Boué. « En termes de règlement, un joueur peut être changé du 5 s'il y a une raison valable, à savoir qu'il soit malade ou blessé. Donc le staff de Villeurbanne pouvait changer ce joueur avant que le match ne commence. » Et Julien de conclure : « La moindre des choses aurait été de s'adresser au commissaire afin de l'informer de la situation. Il est le lien avec les arbitres. Sur ce dossier, le commissaire a fait son boulot. »

CE QUE DIT L'ASVEL

C'est par le biais d'un communiqué (à lire en intégralité sur le site www.courrierdelouest.fr) que l'ASVEL a réagi hier. « À quelques minutes du coup d'envoi du match à Cholet, un autre résultat positif nous

est parvenu. L'information a de nouveau été transmise immédiatement à la LNB et notre staff a, conformément à la réglementation sportive, sorti ce joueur inscrit comme titulaire sur la feuille de match, au premier arrêt de jeu. »

CE QUE DIT CHOLET BASKET

« À ce jour, nous nous retournons vers la Ligue afin qu'elle nous apporte des explications claires et fermes. Sanitairement parlant, ce qu'il s'est passé n'est pas tenable. En cette période, la santé prévaut sur les règlements sportifs », répète Jérôme Mérignac,

le président choletais. CB va-t-il réclamer une sanction contre l'ASVEL ? Demander à ce que le match soit rejoué ? « Ce n'est pas un terrain sur lequel nous souhaitons aller. En revanche, je le redis, nous voulons obtenir des éclaircissements de la LNB. Pour le reste, nous travaillons en bonne intelligence avec le maire de Cholet, dont je comprends la position. Sanitairement parlant, ce dossier ne tient pas. »

CE QUE DIT LA LIGUE

Sollicité, le président de la LNB Béral n'a pas souhaité s'exprimer, expliquant qu'il était hospitalisé. Hier soir, aucun autre responsable de la LNB n'avait pris la parole.

LES PRÉCISIONS DU MAIRE DE CHOLET

Après avoir sorti la sulfateuse ce dimanche soir envers les dirigeants de l'ASVEL et de la Ligue Nationale, le maire de Cholet Gilles Bourdouleix a apporté quelques précisions ce lundi, notamment au sujet de l'arrêté municipal qu'il a annoncé vouloir prendre pour « interdire les matchs à La Meilleraie tant que les protocoles sanitaires de la Ligue ne seront pas réaménagés pour être protecteurs à la fois des joueurs et des spectateurs ».

« Nous travaillons dessus, précise Bourdouleix. Peut-être n'ai-je pas été assez précis, mais il n'y aura pas de match à partir du moment où l'équipe qui vient à déclaré au moins un cas positif, y compris si le gars est resté chez lui. À partir de là, par définition, toute l'équipe est cas contact. »

Quant aux menaces de plainte pour mise en danger de la vie d'autrui, l'édile confirme : « Si les Villeurbanais n'ont informé personne avant la rencontre, il n'y a pas de raison de laisser passer la chose. »

Tristan BLAISONNEAU

LA QUESTION

Lighty est-il positif ?

Selon nos informations, l'ASVEL aurait appris dimanche soir qu'un autre de ses joueurs avait été déclaré positif lors du test réalisé samedi au lendemain du match d'Euroleague à Milan. A Cholet, Lighty a joué un peu plus de 20 minutes.

À SAVOIR

Le protocole sanitaire a changé

Le protocole sanitaire établi en début de saison par la LNB (Ndlr : un report de match peut être étudié dès la détection, avant le mercredi, de deux cas positifs dans un effectif professionnel) vient d'être aménagé

au regard de la multiplication des tests réalisés après le mercredi. « Dans ce cas-là, une équipe ne peut demander le report que si elle compte moins de sept joueurs pros et un coach négatifs », explique la LNB.

Cholet Basket : Covid or not Covid ?

Élite. Cholet - Villeurbanne : 73-82. Au-delà de la défaite, c'est l'imbroglio autour de la présence d'un Lyonnais positif sur le parquet et l'ombre du virus qui risquent de plomber la semaine de CB.



Alors que l'arbitre procède à l'entre-deux, Norris Cole est bel et bien sur le parquet. Quelques secondes plus tôt, le staff de l'Asvel vient d'apprendre que l'Américain est positif au Covid.

PHOTO : GEORGES MESSAGER

Bien sûr il y a Stockton, l'impeccable chef d'orchestre de Cholet. On aurait pu évoquer ses 18 points, s'enthousiasmer de ses 9 passes et 4 interceptions. On aurait pu... Évidemment, il y a Lacombe, l'homme des moments chauds à l'Asvel. On aurait dû saluer son rôle capital dans le réveil de Villeurbanne, surfigurer ses 21 points et 7 passes. On aurait dû... Il faudrait aussi s'inquiéter de la faillite des autres Américains de CB, s'interroger sur le rendement des Collins, Kromah, Davenport et autre Parks. Il faudrait...

Une plainte du maire de Cholet contre Tony Parker

Sauf que l'homme dont tout le monde parle aujourd'hui s'appelle Norris Cole, et pourtant le meneur n'a joué que 40 secondes ! Vous me direz, le Lyonnais n'a rien raté : pas un tir, pas un ballon perdu. En même temps, il n'a pas eu le loisir d'en prendre. Non, il n'y a absolument rien à se mettre sous la dent sur sa feuille de stats. Ses seules actions notables auront été de taper dans les mains de ses partenaires et de tous les joueurs choletais juste avant le coup d'envoi. L'image fait un peu froid dans le dos

lorsqu'on sait que le staff de l'Asvel venait d'apprendre quelques instants plus tôt que l'Américain était positif au Covid-19...

Le club rhodanien a livré sa version des faits, hier, via un communiqué : **« Trois cas positifs ont été détectés vendredi après-midi (un joueur) et tôt samedi matin (le coach et un autre joueur), et immédiatement isolés du reste du groupe. Mais de nouveau, un test RT-PCR et un test antigénique (résultats tous négatifs) ont été effectués par l'ensemble du groupe avant de prendre la direction de Cholet. L'ensemble de ces processus a été communiqué en temps réel à nos adversaires en Euroleague (Milan) et en LNB (Cholet), ainsi qu'aux instances. Le comité sanitaire de la LNB nous a confirmé la tenue du match à Cholet sur la base de ces informations. À quelques minutes du coup d'envoi du match à Cholet, un autre résultat positif nous est parvenu. L'information a de nouveau été transmise immédiatement à la LNB et notre staff a, conformément à la réglementation sportive, sorti ce joueur inscrit comme titulaire sur la feuille de match, au premier arrêt de jeu. »**

Le scénario ainsi décrit laisse tout de même dubitatif. Dans l'urgence, le staff de l'Asvel a-t-il alerté les bonnes

personnes ? Ne fallait-il pas en référer à la table de marque, aller voir le commissaire de la rencontre ou l'arbitre, et ne pas faire jouer Cole quand bien même il était annoncé dans le cinq majeur ? Pour Gilles Bourdouleix, ces questions ne se posent même pas, et le maire de Cholet a décidé de porter plainte pour mise en danger de la vie d'autrui contre le président de l'Asvel Tony Parker, l'entraîneur (Frédéric Fauthoux), le joueur (Norris Cole), le président de la LNB (Alain Béral) et le délégué de la rencontre (Jacques Boué).

Cholet Basket comme Bourg-en-Bresse ?

L'édifice va plus loin : **« Il est clair que désormais, j'interdirai la Meilleraie à partir du moment où un seul joueur sera positif au Covid dans l'équipe qui vient. En contradiction bien évidemment avec le protocole irresponsable de la Ligue. Si une équipe a tous ses joueurs négatifs, il n'y a aucune raison d'empêcher un match. Mais s'il y a le moindre joueur positif, ça signifie que le reste de l'équipe est cas contact et, qu'à partir de là, ils sont théoriquement une semaine à ne pas pouvoir ren-**

contrer des gens. Je ne vois donc pas pourquoi ils viendraient jouer au basket dans la salle de la Meilleraie. » Désormais, la suite de l'affaire est entre les mains de la justice et... des labos ! Hier matin, tous les joueurs de Cholet Basket ont été testés. Ils n'auront les résultats que ce mardi matin au mieux, et rien ne dit qu'ils seront positifs, délai d'incubation oblige. En revanche, la JL Bourg a appris hier qu'elle avait plusieurs cas positifs dans ses rangs, une semaine tout pile après avoir joué contre... l'Asvel ! Il y a donc fort à parier que Cole ne soit pas le seul joueur contaminé côté villeurbannais.

« Le risque maintenant, c'est que les résultats de nos tests de lundi soient négatifs et qu'on aille jouer à Roanne vendredi en ayant contracté le virus dans la semaine », résume parfaitement Erman Kunter. Le coach et le staff de Cholet Basket envisagent d'ores et déjà de procéder à de nouveaux tests en milieu de semaine. Stockton et ses partenaires doivent prendre la route de Roanne jeudi matin. Rien ne dit qu'ils ne feront pas demi-tour, comme l'ont fait les footballeurs du SO Cholet sur le chemin de Lyon hier. La cause ? Un cas de Covid, of course !

Julien HIPPOCRATE.

Quest France – Mardi 13 octobre 2020



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

La polémique

Basket : le maire de Cholet en guerre contre la Ligue



| PHOTO : GEORGES MESNAGER

Positif au Covid-19, un basketteur de l'Asvel a joué 40 secondes face à Cholet Basket, dimanche. Furieux, le maire Gilles Bourdouleix affirme qu'il va porter plainte. Il s'oppose également au protocole de la Ligue nationale de basket (LNB), et compte interdire les matches dans la salle de la Meilleraie au moindre cas positif.

Et ce, même si la procédure isole le club : Cholet Basket serait la seule équipe à fonctionner de la sorte en Jeep Élite ! Gilles Bourdouleix, qui a

aussi évoqué cette affaire au début du conseil municipal, hier, ne mâche pas ses mots à l'encontre de ces « **criminels qui dirigent les clubs, les ligues et les fédérations de sport** ».

Il poursuit : « **Dans dix ans, si la saison 2020-2021 a été bouleversée, on ne s'en souviendra même pas. En revanche, dans dix ans, on continuera d'aller voir les gens qui sont morts du Covid au cimetière.** »

Lire en pages **Région et Sports**

Ouest France – Mardi 13 octobre 2020

« J'interdirai la Meilleraie à partir du moment où un joueur sera positif dans l'équipe qui vient. En contradiction avec le protocole irresponsable de la Ligue. »

Gilles Bourdouleix, maire de Cholet, s'insurge après que Norris Cole, joueur de l'Asvel positif au Covid-19, ait joué 40 secondes dimanche contre Cholet. Cet entretien et le résumé de l'affaire sur ouest-france.fr/sport/basket

Ouest France – Mardi 13 octobre 2020



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

Le maire de Cholet en colère contre l'ASVEL

Le maire de Cholet, Gilles Bourdouleix (divers droite), a annoncé hier qu'il interdira les matches de basket Elite à la Meilleraie dès le premier cas de Covid avéré moins d'une semaine avant le match, dénonçant le protocole de la Ligue qui a laissé un joueur positif de l'Asvel débiter dimanche la rencontre dans sa ville. *«C'est la règle pour tout le monde. Quand on est cas contact, on doit rester une semaine en quarantaine. Mais les structures sportives n'appliquent pas cette règle, avec l'accord du gouvernement, ce qui est complètement surréaliste»*, a-t-il dénoncé. Selon le protocole de la LNB, le renvoi d'un match n'est envisagé qu'à partir de deux cas confir-

més dans une équipe ou trois parmi une délégation (joueurs et encadrement), et doit être décidé par un comité sanitaire indépendant. Dimanche, l'Américain Norris Cole, testé positif au Covid-19, a joué 40 secondes au début du match Cholet-Asvel (73-82). Les résultats étaient arrivés pendant l'échauffement et comme le joueur était inscrit dans le cinq de départ, son entraîneur a assuré qu'il n'avait pas d'autre choix que de l'aligner. Dimanche, Bourdouleix avait déjà annoncé son intention de porter plainte pour mise en danger de la vie d'autrui. Cette plainte visera le joueur, son équipe et la Ligue, a-t-il insisté hier.

Presse Océan – Mardi 13 octobre 2020



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

UN CAS D'ECOLE

Alors que le Panathinaïkos débarque ce soir, l'Asvel se débat avec l'affaire Norris Cole. Dimanche, elle a laissé son meneur US débiter à Cholet malgré son test positif au Covid.

Avant-hier, le match Cholet-Asvel opposait deux équipes patraques. Problème : un des dix joueurs alignés au coup d'envoi l'était aussi. En titularisant Norris Cole alors qu'il savait que le résultat de son dernier test au Covid était positif, le club villeurbannais s'est plongé dans une situation où l'embarras le dispute à la colère. Celle du maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, qui a menacé de porter plainte contre l'Asvel, mais aussi contre la LNB, coupable à ses yeux de ne pas avoir su empêcher que l'Américain ne joue alors qu'elle avait été mise au courant de ce test positif.

Dimanche à 14 h 50, François Lamy, manager général de l'Asvel, qui n'était pas présent à Cholet, prévient Djilali Meziane, directeur des opérations sportives de la LNB, qu'un résultat positif vient de lui parvenir. Un de plus puisque Kevarrus Hayes, Matthew Strazel et l'entraîneur T.J. Parker sont en quarantaine depuis la veille. Lamy ne précise pas l'identité du cas positif, secret médical oblige, et ajoute que le match peut se tenir car l'Asvel a sept joueurs et un coach valides, le minimum exigé. « Pour nous qui gérons la partie organisation, les critères étaient remplis, nous n'avions pas à savoir s'il était sur la feuille de match », explique Meziane. L'appel dure dix-neuf secondes.

Au même moment, Frédéric Fauthoux, qui remplace T.J. Parker sur le banc de l'Asvel, inscrit Cole dans son cinq sur la feuille de match. Il n'apprend que juste après que le meneur est positif et l'envoie au feu malgré tout. Cole joue 41 secondes avant de sortir définitivement. « Je ne pouvais pas le changer puisqu'il était noté sur la feuille de match », s'est justifié Fauthoux. Sauf que personne en dehors de l'Asvel – ni la table de marque, ni les arbitres, ni le club adverse – n'est prévenu. Cole a checké ses adversaires du poing avant l'entre-deux et le ballon n'a pas été nettoyé à sa sortie.

« Ça me semble dingue de le mettre sur le terrain. C'est inadmissible, on a une incompréhension totale »,
JÉRÔME MERIGNAC, PRÉSIDENT DE CHOLET BASKET

« C'est là où j'en veux à Freddy Fauthoux, la première chose à faire, c'est de l'extraire dès qu'il sait, ça me semble dingue de le mettre sur le terrain. C'est inadmissible, on a une incompréhension totale », regrette le président de Cholet, Jérôme Merignac.

Seule une blessure à l'échauffement permet une modification dans le cinq de départ, « mais s'il avait prévenu le commissaire du match, celui-ci aurait compris qu'il s'agissait d'un cas de force majeure », estime Méziane. « Si Fauthoux était allé voir l'arbitre en chef, on peut penser qu'il l'aurait autorisé à enlever Cole du cinq de départ », appuie Chantal Julien, la directrice de l'arbitrage de haut niveau à la FFBB, dans le Progrès.

« C'est un peu facile de tout mettre sur la tête de Fauthoux », glisse Meziane. Hier, l'Asvel, dont aucun dirigeant n'était à Cholet, s'est défendue par la seule entremise d'un communiqué où elle s'est montrée à l'unisson de son technicien (la LNB a été prévenue, le règlement obligeait à faire débiter Cole) et rappelait qu'elle multipliait les tests pour être « exemplaire ».

Dans l'après-midi, le président choletais attendait, lui, que Gaëtan Muller, son homologue villeurbannais, le rappelle, sans souhaiter profiter de la situation pour tenter de faire invalider la défaite de son équipe (73-82). « On a véritablement besoin d'explication et de calmer le jeu malgré tout », confie Méziane, ajoutant que « fort de cette expérience, le protocole sanitaire doit évoluer. » Avant la réception du Pana, ce soir, en Euroleague, l'Asvel est dans ses petits souliers.



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

feuille de match

À Villeurbanne, Astroballe,
Asvel-Panathinaïkos : 20h45
(en direct sur RMC Sport 1)

Asvel

2 Freeman (USA) ; 5 C. Kahudi (cap.) ;
6 Lacombe ; 8 Diot ; 9 Lomazs (LET) ;
10 M. Fall ; 12 Noua ; 17 Marsh
(GBR) ; 21 Bako (BEL) ; 23 Lighty
(USA) ; 25 W. Howard ; 28 Yabusele.

Entraîneur : F. Fauthoux.

Panathinaïkos

6 Papagiannis ; 8 Auguste ;
10 Papapetrou ; 14 Kaselakis ;
15 Vougioukas ; 17 Foster (USA) ;
26 Nedovic (SER) ; 28 Sykes (USA) ;
30 A. White (USA) ; 44 Mitoglou ;
50 Bentil ; 74 Sant-Roos (CUB).

Entraîneur : G. Vovoras.

Les Choletais négatifs, Kunter en colère

Au surlendemain du match polémique face à Villeurbanne, les joueurs de Cholet Basket ont appris hier une bonne nouvelle : ils sont tous négatifs à la Covid-19. « *Ce sont les résultats des tests que nous avons effectués lundi, mais avec la durée d'incubation, rien ne dit que nous serons toujours négatifs dans cinq ou six jours. J'aimerais que nous refassions des tests en fin de semaine* », résume le coach Erman Kunter, très remonté contre le manque de bon sens - pour ne pas dire plus - des Villeurbançais dimanche.

« *D'un point de vue sanitaire, ils ont mis en danger les joueurs, le staff, et donc leurs familles, le public sans oublier les arbitres du match* », tempête le coach de CB pas rassuré de voir que Villeurbanne a fini par déclarer forfait pour son match d'hier en Euroligue à cause

de quatre nouveaux cas positifs (soit onze au total), auxquels s'ajoutent deux joueurs fiévreux. Les Choletais, qui sauf rebondissement joueront vendredi à Roanne leur cinquième match de Jeep Élite, pourraient être ainsi retestés samedi pour être rassurés... puis à nouveau lundi prochain afin de respecter le protocole de la LNB et de la Champions League (des tests doivent être effectués dans les 72 h avant un match). Si tout se passe bien, CB doit débiter la BCL le mercredi 21 contre les Israéliens d'Holon à La Meilleraie.

T.B.

Un espoir à l'isolement

Les tests PCR réalisés hier ont mis en lumière un cas positif au sein de l'équipe espoir. « *Le joueur a immédiatement été placé à l'isolement* », explique Jérôme Mérignac, le président de CB.

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 14 octobre 2020



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

Cholet Basket entre le marteau et l'enclume

Élite. Alors que le maire de Cholet s'oppose au protocole de la LNB, le club espère passer entre les gouttes du Covid qui frappe l'Asvel de plein fouet. Y aura-t-il match vendredi à Roanne ?

Trois cas positifs samedi, quatre dimanche, sept lundi et onze depuis hier : l'Asvel et le Covid, c'est une histoire sans fin ces derniers jours. Le club de Tony Parker n'a pas dévoilé l'identité des joueurs et membres du staff concernés, mais on sait que Norris Cole fait partie des malheureux élus. Que Villeurbanne l'a appris quelques instants avant le match dimanche. Que l'Américain a tout de même disputé les 40 premières secondes de la rencontre face à Cholet. Et que d'autres joueurs positifs auraient vraisemblablement joué aussi dimanche.

« Ils ont été testés depuis, c'est comme ça, ça arrive. Ce qui me gêne, c'est le cas Norris Cole, souffle Jérôme Mérignac. On a fait une demande à la Ligue et à la commission médicale pour avoir des explications claires à ce sujet. » En attendant, le président de Cholet Basket tend le dos. Testés lundi, ses joueurs sont tous négatifs (à l'exception d'un

Esprit), ce qui ne veut pas dire grand-chose finalement puisque le délai d'incubation est de plusieurs jours. « Mais il n'y a pas de règle absolue en termes de contamination », essaie de relativiser le président, qui se souvient qu'il y avait plusieurs Palois contaminés lorsqu'ils ont joué contre Chalon-sur-Saône et que les Bourguignons n'avaient pas fait voyager le virus jusque dans les Mauges trois jours plus tard.

Asvel - Panathinaïkos annulé

Difficile aujourd'hui d'affirmer tout de même qu'aucun Choletais ne sera positif et donc contagieux vendredi soir sur le parquet de Roanne. C'est ce que craint Erman Kunter qui a bien du mal à digérer l'attitude de l'Asvel : « Ils ont mis nos joueurs, le public et nos familles en danger d'un point de vue sanitaire. » C'est aussi l'avis du maire de Cholet qui s'oppose désormais au protocole de la Ligue nationale de basket. Gilles Bourdoux

assure qu'aucune équipe ne sera désormais autorisée à jouer à la Meilleraie dès lors qu'il y aura le moindre cas dans ses rangs.

Le président de Cholet Basket se retrouve donc coincé entre l'édile et la LNB. Position inconfortable s'il en est. « Il faut que l'on continue à échanger, dit Jérôme Mérignac. Nous, on dépend du protocole de la Ligue, mais j'entends aussi la position du maire sur les cas contacts. C'est perturbant de voir que le basket ne fonctionne pas comme le reste de la société. Il faut voir comment nous pouvons travailler pour que ce soit le moins dommageable pour les deux parties. » Hier soir, la rencontre d'Euroleague entre l'Asvel et le Panathinaïkos n'a finalement pas eu lieu, deux nouveaux joueurs lyonnais étant fiévreux. En Jeep Élite, c'est en moyenne trois matches qui sautent à chaque journée. À qui le tour ?



« Ils nous ont mis en danger », dit Erman Kunter. | PHOTO : GEORGES MESNAGER

Julien HIPPOCRATE.

Ouest France – Mercredi 14 octobre 2020



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

AFFAIRE COLE

CB ne comprend pas la Ligue

L'ASVEL de Tony Parker a-t-elle commis une faute, dimanche, en faisant jouer durant 41 secondes Norris Cole, un joueur qu'elle savait positif à la Covid ? Mercredi, la Ligue Nationale est enfin sortie de son silence par la voix de Michel Mimran, son Directeur général. « Cette situation-là est regrettable, mais elle n'a duré que 40 secondes », minimise Michel Mimran sur Europe 1. « On peut reprocher à l'entraîneur de l'Asvel d'avoir pris la décision avec quelques secondes de retard, mais il faut raison garder. J'ai envie de dire que cette situation, c'est presque une opportunité, car elle s'est passée dans un temps très court, de prendre maintenant à chaque fois, encore plus de sécurité. La situation est complexe, à tous les instants et elle l'a été encore plus ce soir-là. On fera en sorte que cela ne se reproduise plus, mais il faut que le débat se calme. »

Ces propos minimalistes ont été accueillis avec stupeur à Cholet. « Les bras m'en tombent », explique, incrédule, Jérôme Mérignac, le président de CB. « Ce n'est pas possible que quelqu'un minimise à ce niveau-là le risque sanitaire qu'il y a. Je ne comprends pas. C'en est même grave. On parle de 40 secondes, et alors ? Même une seconde aurait été une seconde de trop. Et dire que cela peut-être une opportunité, alors là, on marche sur la tête. Par rapport au basket français, il est inconcevable de cautionner cela. La Ligue a édicté un protocole spécifique qui dit que tout joueur testé positif doit être isolé sans délai (article 3.1 du guide médical). » Par rapport à ce qu'il s'est passé dimanche à La Meilleraie, il n'y a pas à tortiller. Si, c'est grave ! »

Tristan BLAISONNEAU.

Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 16 octobre 2020



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

La LNB minimise « l'affaire » Cole, Mérignac réagit. Interrogé sur Europe 1, Michel Mimran, le directeur général de la LNB, a tenu à désamorcer le débat engendré par la présence de Cole, positif au Covid-19, durant 40 secondes à la Meilleraie, dimanche dernier. « **Cette situation-là est regrettable, mais elle n'a duré que 40 secondes. J'ai envie de dire que cette situation, c'est presque une opportunité, car elle s'est passée dans un temps très court, de prendre maintenant à chaque fois, encore plus de sécurité.** » Une réponse que n'a guère goûté Jérôme Mérignac, le président de CB. « **On parle de 40 secondes, et alors ? Même une seconde aurait été de trop. Et dire que c'est une « opportunité »... Comment peut-on tolérer un manquement évident au respect du règlement édicté par la LNB elle-même ?** »

Quest France – Vendredi 16 octobre 2020



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY